

II

Le Premier Ministre de la Barbade au Haut-commissaire du Canada

(Traduction)

Le 17 novembre 1970

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 226 du 26 octobre 1970, relative aux investissements en Barbade qui favoriseraient les relations économiques entre la Barbade et le Canada et aux garanties de ces investissements de la part du Gouvernement canadien par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'Expansion des Exportations.

J'ai l'honneur de confirmer que les clauses de garanties des investissements canadiens en Barbade, qui font l'objet de votre Note, agréent au Gouvernement de la Barbade. J'accepte donc que votre Note et la présente réponse constitueront un accord entre nos deux Gouvernements.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Premier Ministre
E. W. BARROW

Son Excellence M. Gerald A. Rau,
Haut-commissaire du Canada,
Port of Spain,
La Trinité